

La Caisse régionale dans les Hautes-Pyrénées

La Cram - CARSAT au 1^{er} juillet 2010 - est l'organisme régional de Sécurité sociale au service de l'assuré dès l'entrée dans la vie active, tout au long de sa carrière et de sa retraite. Sa circonscription est celle de la région Midi-Pyrénées. Son siège social est à Toulouse. Pour être au plus près des assurés, le service retraite et le service social sont décentralisés.

Un service retraite de proximité sur rendez-vous

Une agence retraite

Tarbes, 27 rue du 4 Septembre du lundi au vendredi

5 points d'accueil temporaires

Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan, Lourdes et Vic-en-Bigorre.

Pour prendre rendez-vous : **0 821 10 31 31** (0,09 €/minute à partir d'un poste fixe) et **3960** (appel local depuis un poste fixe) ou www.cram-mp.fr / Espace Particuliers

Les conseillers retraite sont à votre disposition pour :

- mettre à jour votre relevé de carrière et, s'il est complet, faire une évaluation du montant de votre future retraite du régime général à partir de 54 ans,
- vous informer sur vos droits à la retraite,
- constituer avec vous votre dossier de demande de retraite et le réceptionner 4 mois avant la date choisie comme point de départ.

Avant tout contact, vous pouvez aussi consulter www.lassuranceretraite.fr. Vous y trouverez des informations générales sur les droits et démarches à effectuer pour préparer la retraite. Dans la rubrique « Dialoguez avec nous », vous aurez des réponses aux principales questions que vous vous posez. Vous accéderez à de nombreux services en ligne : visualisation du relevé de carrière et demande de régularisation à partir de 54 ans, simulation d'un versement pour la retraite au titre des années d'études supérieures ou des années incomplètes, estimation du montant de votre future retraite en fonction de la date de départ souhaitée, dépôt de la demande de retraite en ligne, suivi de l'avancement du dossier.

Il n'est pas toujours utile de se déplacer.

Le service social de l'Assurance Maladie

Une équipe de professionnels proche des assurés et travaillant en étroite collaboration avec les partenaires.

Un site permanent

Tarbes, 8 place au Bois, BP 319

4 points d'accueil temporaires

Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan, Lourdes et Vic-en-Bigorre.

Pour les contacter : 36 46 (appel local depuis un poste fixe).

Le service social spécialisé de l'Assurance Maladie apporte une aide globale d'ordre psychosocial, matériel, professionnel aux personnes en difficulté, confrontées ou susceptibles de l'être à un problème de santé ou de perte d'autonomie ainsi qu'à une situation de précarité ou de fragilisation sociale.

Ses missions, exercées sous forme d'interventions d'aide individuelle ou collective s'articulent autour de trois principaux domaines d'intervention :

- l'accès au système de soins des personnes en situation de précarité,
- la prévention de la désinsertion professionnelle des assurés malades ou handicapés,
- la prévention de la perte d'autonomie des personnes malades, handicapées et/ou âgées.

L'espace employeur de la Caisse régionale et des CPAM de Midi-Pyrénées

Les 8 479 entreprises du département peuvent contacter :

- le 0 811 709 731 (appel local depuis un poste fixe) pour le taux de cotisations « accidents du travail », la prévention des risques professionnels, les arrêts de travail des salariés, le suivi des dossiers d'accidents du travail ou de maladies professionnelles
- le 0 811 360 731 (appel local depuis un poste fixe) pour les déclarations annuelles de données sociales.

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Les chiffres du département (au 31/12/2009)

49 992 retraités soit 74 % de la population âgée de 60 ans et plus dans le département

2 656 nouveaux retraités

2 380 personnes ont bénéficié d'une intervention du service social

1 075 retraités bénéficiaires d'une aide ménagère

8 479 entreprises

56 105 salariés

La Carsat

Midi-Pyrénées

La Caisse d'assurance retraite
et de la santé au travail Midi-Pyrénées*
2, rue Georges Vivent
31065 Toulouse Cedex

Un organisme régional de Sécurité sociale
au service de l'assuré dès l'entrée dans la vie active,
tout au long de sa carrière et de sa retraite

Dans la vie professionnelle

Protéger la santé du salarié et améliorer son environnement professionnel pour un parcours le plus sûr possible.

Notre mission : conseiller les entreprises pour prévenir les risques professionnels afin que la santé du salarié ne soit pas altérée par le travail. Être le partenaire de l'entreprise pour le mieux être au travail et être présent lors des difficultés de la vie.

L'aider en cas de problème social, de santé, ou d'insertion professionnelle. Notre mission : accompagner socialement les assurés en difficulté.

À l'approche de la retraite

Le conseiller sur la poursuite de l'activité professionnelle ou le départ à la retraite. Notre mission : constituer pour chaque salarié tout au long de sa vie active un compte individuel retraite complet en offrant un service de qualité à tous les stades ; en partenariat avec les autres régimes de retraite, l'informer de ses droits et du montant de sa future pension pour l'aider à fixer sa date de départ en toute connaissance de cause.

Garantir la continuité de ses ressources. Notre mission : calculer et payer chaque mois le montant exact de sa retraite.

À la retraite

L'aider à vivre pleinement sa retraite. Notre mission : en coordination avec nos partenaires, l'accompagner pour « mieux vieillir », lui permettre de vivre à son domicile le plus longtemps possible ou d'être accueilli dans un lieu de vie adapté, en développant une politique dynamique en faveur de modes d'hébergement à dimension humaine.

Au sein de l'institution

Assurer les missions d'intérêt commun des caisses de la circonscription.



Photo: Jean Bougeat



Photo: Marianne Zivert



Photo: Jean Bougeat

* La loi « Hôpital, patients, santé et territoire » a confié à la Cram Midi-Pyrénées la gestion de l'assurance retraite et renforcé son rôle en matière de santé au travail. Elle s'appelle désormais Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.